



ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE DU 08 DECEMBRE 2025

Message à la population

Mesdames, Messieurs,

Dans le traitement des affaires, le Conseil communal vous convie en assemblée communale

lundi 08 décembre 2025 à 20h00

Ecole Bellevie – Salle polyvalente - Courroux

pour aborder les points à l'ordre du jour suivants :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 30.06.2025.
2. Statuer sur la demande de naturalisation de M. Mfumu Nsuka Luis Filipe, originaire d'Angola.
3. Statuer sur la demande de naturalisation de Mme Blanco Castro Silvia, son mari Mendez Mouzo Rodrigo et leurs enfants Mendez Blanco Alex et Dylan, originaires d'Espagne.
4. Prendre connaissance et approuver le budget 2026, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.
5. Prendre connaissance et approuver la dépense urgente, annoncée lors de l'assemblée communale du 30.06.2025, concernant le remplacement partiel de la conduite d'eau potable de la rue du Cornat, pour un montant final de CHF 150'834.65.
6. Clôturer et consolider le projet d'aménagement de la Scheulte et de la Birse (secteur C4), validé lors de la votation communale du 28.02.2016.
7. Clôturer et consolider le projet d'assainissement complet de l'éclairage public de la commune, validé lors de l'assemblée communale du 13.06.2022.
8. Informations diverses du Conseil communal.
9. Divers.

Sujets que nous reprenons un à un ci-après pour en détailler le contenu comme suit :

1. Le procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2025 est à disposition sur le site internet www.courroux.ch et au secrétariat communal. Sur lecture d'un résumé, nous passerons à son approbation en assemblée du 08 décembre 2025.

2. Statuer sur la demande de naturalisation de M. Mfumu Nsuka Luis Filipe, originaire d'Angola

M. Mfumu Nsuka Luis Filipe, de nationalité angolaise, sollicite sa naturalisation. Il remplit toutes les conditions pour obtenir le droit de cité communal.

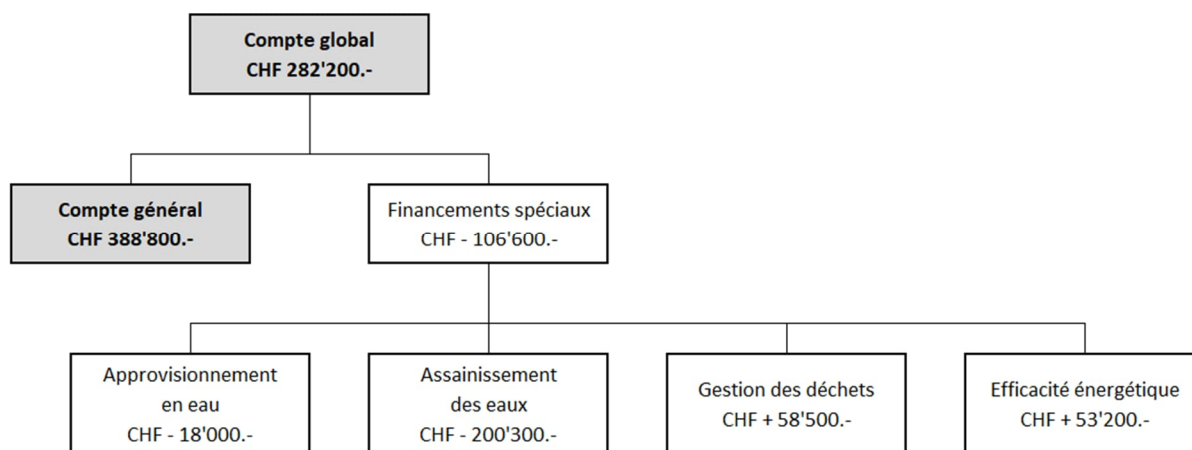
3. Statuer sur la demande de naturalisation de Mme Blanco Castro Silvia, son mari Mendez Mouzo Rodrigo et leurs enfants Mendez Blanco Alex et Dylan, originaires d'Espagne

La famille Mendez Blanco, de nationalité espagnole, sollicite sa naturalisation. Elle remplit toutes les conditions pour obtenir le droit de cité communal.

4. Prendre connaissance et approuver le budget 2026, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux

La Municipalité présente un budget 2026 avec un excédent de produits du compte global de **CHF 282'200.00**.

Le compte général, sans tenir compte des financements spéciaux, affiche également un résultat positif de **CHF 388'800.00**. En voici le détail ci-dessous :



Les déficits de notre service des eaux (eau potable et eaux usées) affichent, comme pour 2025, un excédent de charges suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des eaux (LGEaux). Tenant compte des fonds financiers disponibles relatifs aux financements spéciaux des eaux, ces déficits ne soulèvent pas d'inquiétude particulière.

L'excédent de recettes du compte général s'explique par les éléments suivants :

- amélioration du résultat :
 - * péréquation financière : forte augmentation de CHF 740'000.00 (notre indice des ressources s'est réduit à 77.97 points au lieu de 85.12 l'année précédente)
 - * impôts globaux des personnes physiques : hausse de CHF 395'000.00
- détérioration du résultat :
 - * impôts globaux des personnes morales : baisse prévue de CHF 325'000.00
 - * autres impôts (gain en capitaux et immobiliers) : diminution estimée de CHF 135'000.00
 - * charges salariales : hausse de CHF 100'000.00 (renchérissement, annuités et assurances sociales)
 - * part communale aux charges de l'enseignement : augmentation de CHF 65'000.00

- * part communale aux charges AVS/prestations complémentaires et allocations familiales pour personnes sans activité lucrative : hausse de CHF 55'000.00
- * part communale aux charges de l'action sociale : augmentation de CHF 47'000.00.

La quotité d'impôt et les taxes communales restent inchangées en 2026.

Toutefois, concernant la taxe de base pour la gestion des déchets, le Conseil communal a décidé de reconduire la ristourne de CHF 10.00, qui vient s'ajouter à celle du Syndicat de gestion des déchets de Delémont et environs (SEOD), d'un montant de CHF 40.00.

Comparaisons entre les budgets 2026 et 2025, ainsi que les comptes 2024 (en millions de CHF)

Libellé	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Charges	16.223	15.955	16.723
Revenus	16.612	16.001	16.886
Marge d'autofinancement	1.530	1.200	1.283
Rentrées fiscales	9.415	9.479	9.532
Quotité d'impôt	2.15	2.15	2.15
Résultat général (- déficit, + bénéfice)	+ 0.389	+ 0.046	+ 0.163

Le budget de la Bourgeoisie affiche un excédent de charges de **CHF 10'500.00**, légèrement plus élevé que celui du budget 2025 qui s'élevait à CHF 5'600.00.

5. Prendre connaissance et approuver la dépense urgente, annoncée lors de l'assemblée communale du 30.06.2025, concernant le remplacement partiel de la conduite d'eau potable de la rue du Cornat, pour un montant final de CHF 150'834.65.

Lors de l'assemblée communale du 30.06.2025, le Conseil communal a annoncé que des travaux d'urgence devaient être réalisés pour la conduite d'eau potable du Cornat, pour un montant d'environ CHF 160'000.00.

L'assemblée doit valider cette dépense et le décompte final qui se monte à CHF 150'834.65.

6. Clôturer et consolider le projet d'aménagement de la Scheulte et de la Birse (secteur C4), validé lors de la votation communale du 28.02.2016.

Le crédit d'engagement portait sur un montant de total de CHF 7'000'000.00, des subventions globales à recevoir de CHF 5'970'000.00 et une prise en charge du solde par le Fonds des digues de CHF 1'030'000.00.

Ce projet boucle avec des dépenses effectives de CHF 7'095'655.70, des subventions totales de CHF 6'131'287.95 et un solde restant payé par le Fonds des digues de CHF 964'367.75.

	Devis	Effectif
Dépenses totales	7'000'000.00	7'095'655.70
Recettes		
Subventions fédérales et cantonales	- 5'900'000.00	- 5'847'827.95
Participation de tiers	- 70'000.00	- 83'460.00
Participation de La Mobilière	0.00	200'000.00
Charge payée par le Fonds des digues	1'030'000.00	964'367.75

7. Clôturer et consolider le projet d'assainissement complet de l'éclairage public de la commune, validé lors de l'assemblée communale du 13.06.2022.

Les travaux d'assainissement ont débuté en 2022. Le crédit-cadre accepté s'élevait à CHF 700'000.00. Les dépenses totales effectives s'élèvent à CHF 647'853.40.

8. Informations diverses du Conseil communal

Le Conseil communal donnera les informations d'usage sur les différents dossiers en cours.

La soirée se terminera par les remerciements d'usage à Raphaël Ciochi, ministre élu, pour son mandat au sein de l'Exécutif communal et un apéritif.

Informations communales

Elagage des arbres, haies vives et buissons

Conformément aux articles 58, 68 et 74 de la loi du 26 octobre 1978 sur la construction et l'entretien des routes (LCER), les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés, de façon qu'aucune branche ne pénètre dans le gabarit d'espace libre. Les arbres, buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité seront taillés et élagués par les propriétaires, selon l'article 25 alinéa 3 du règlement communal sur les constructions **de début octobre à début avril**. Restent réservées les dispositions de l'article 58, alinéa 4, de la LCER qui fixent les responsabilités en cas de dommages par suite d'inobservation des prescriptions précitées.

Recevoir des factures électroniques

La facturation électronique vous permet de recevoir vos factures directement là où vous les payez, c'est-à-dire dans votre service de banque électronique. En tant que client, vous pouvez recevoir vos factures de l'administration communale sous forme électronique et sans papier.

Connectez-vous à votre service de banque en ligne et allez dans la rubrique consacrée aux factures électroniques, activez la fonction relative à la réception de ce genre de factures et ajoutez les émetteurs de factures « Commune mixte de Courroux » et « Commune mixte de Courroux / Bourgeoisie ».

Réseaux sociaux

Les Autorités rappellent que les réseaux sociaux de la commune, Facebook et Instagram, sont à disposition des commerces et sociétés, pour leurs annonces importantes. Les demandes de publications sont à transmettre par e-mail à l'adresse : info@courroux.ch

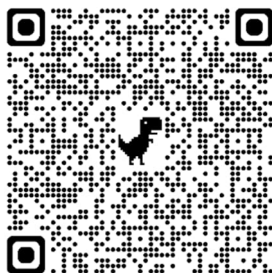


Biodiversité

Créez une prairie fleurie dans votre jardin

Vous souhaitez favoriser la biodiversité et embellir votre jardin, tout en limitant les frais d'entretien ? L'hiver est la bonne période pour planifier l'installation d'une prairie fleurie naturelle chez soi. Avec le projet « Voisinages fleuris ! », auquel participe la commune de Courroux, la Fondation Pusch souhaite encourager les propriétaires privés à créer des prairies fleuries dans leur jardin. Elle propose ainsi à tous les habitants une commande de semences de prairie fleurie d'origine régionale. Ces semences ont été récoltées à proximité de chez vous. Elles sont ainsi parfaitement adaptées aux conditions locales et favorables à la biodiversité indigène.

Les personnes intéressées peuvent effectuer leur commande via un formulaire en ligne accessible sous ce lien.



Afin d'aider les propriétaires dans la mise en œuvre de leurs prairies fleuries, Pusch a élaboré une marche à suivre simplifiée et édité plusieurs articles sur le sujet. Ils peuvent être consultés gratuitement sur le site www.pusch.ch. Nous vous souhaitons plein succès dans la mise en œuvre de vos prairies fleuries !

Fermeture administration

L'administration communale sera fermée du **vendredi 19.12.2025 à 11h30 au dimanche 04.01.2026** inclus, pour les vacances de Noël.

Nouvelle année

Le Conseil communal vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et que l'année 2026 vous apporte santé, joie, bonheur et succès. Joyeuses fêtes à toutes et tous et meilleurs vœux.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration, demeurons à disposition si nécessaire et nous réjouissons de votre présence à l'assemblée communale. Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Courroux, novembre 2025

Le Conseil communal

